

Le mot du Maire

L'année 2016 a été marquée par une actualité hélas trop riche en évènements dramatiques, avec en particulier les horribles attentats à Saint-Étienne du Rouvray, à Nice, à Berlin et en Turquie récemment.

Notre Société, évidemment, cherche comment affronter le caractère inédit de la situation.

Face à ces risques de violence, faut-il ne renforcer que le volet sécuritaire et mettre en œuvre des dispositifs contraignants pour les libertés publiques ?

Et que penser de la possibilité d'inscrire dans la Constitution la déchéance de la Nationalité Française pour les binationaux responsables d'actes terroristes ? Cette décision ne serait-elle pas dérisoire et inefficace devant de tels actes barbares ? Il ne faut pas se priver des dispositifs de sécurité face aux menaces terroristes, mais il faut oser affirmer que la réponse sécuritaire ne peut être que de courte durée.

À mon sens, la meilleure réponse à la violence est la mobilisation de l'ensemble des outils mis à notre disposition et en premier lieu, de donner les moyens nécessaires à la gendarmerie, à la police, à l'armée et à la justice. Il ne faut pas perdre de vue le renforcement de l'action publique en direction de l'éducation, de la culture, des Associations et des services publics locaux. Ce sont les supports indispensables pour un traitement de fond de la situation à laquelle nous sommes confrontés, mais pour cela, L'État doit nous donner plus de moyens qui nous permettront de répondre aux attentes de nos administrés et aux besoins de nos territoires.

L'Éducation et la Culture sont des piliers indispensables pour forger des citoyens responsables et éclairés.

Rappelons-nous de la célèbre formule de Nelson MANDELA : « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde ».

Vous comprendrez que mes remerciements aillent à l'ensemble de la communauté éducative qui agit au sein de notre commune, aux enseignants, aux responsables, aux bénévoles associatifs ainsi qu'à l'ensemble des personnels de notre collectivité, qui font tous un travail formidable au service des habitants de Bourogne.

Je rappelle que, malgré les contraintes budgétaires et les baisses de dotations de l'État, nous avons mis en œuvre deux projets de notre programme de mars 2014, à savoir la construction de 11 pavillons seniors qui permettront d'accueillir des personnes âgées nécessitant un logement adapté en location dès la fin de 2017, situés à proximité du cabinet médical dont les travaux sont déjà bien engagés.

Le deuxième projet est le déplacement de la bibliothèque-médiathèque, actuellement située au « Corps de Garde » dans le bâtiment de l'ancienne « École du Centre ».

Nous n'engagerons pas d'autres dépenses importantes cette année.

C'est sur ces mots que le Conseil Municipal et moi-même, vous présentons tous nos vœux de santé et bonheur les plus sincères, pour vous-mêmes et vos familles.

Bonne année 2017 !

Jean-François ROOST



Vie de la Commune



Les vœux du Maire

Vendredi 6 Janvier 2017 a eu lieu la traditionnelle Cérémonie des Vœux de la Municipalité. Environ 70 personnes étaient présentes.

Jean-François ROOST a tout d'abord excusé les absences du député-maire Damien MESLOT, du sénateur Cédric PERRIN et du Président du Conseil Général Florian BOUQUET, représenté par Maryline MORALLET.



Le 14 janvier dernier, le Maire Jean-François ROOST et le Conseil Municipal avaient convié les personnes de notre commune de plus de 60 ans à la traditionnelle Galette des Rois. Près de 70 aînés ont accepté l'invitation.

Le Maire leur a souhaité la bienvenue et a tenu à rappeler que cette tradition est bien ancrée dans la commune car elle permet de partager avec nos anciens un instant de convivialité et nouer des liens d'amitié. Il les a ensuite remerciés pour leur présence qui témoigne de leur intérêt pour cet après-midi récréatif. Il est important de ne laisser personne au bord du chemin a-t-il dit, car les aînés sont les garants de notre histoire. Ils ont l'expérience, la

Après avoir salué les différents représentants des institutions, le Colonel Hubert RONSIN, chef de corps du 1^{er} RA, le Préfet du Territoire de Belfort Hugues BESANCENOT, le chef de centre de la caserne des pompiers des Tourelles Olivier TROUSSELLE et le Président de l'amicale des pompiers des Tourelles Frédéric TASSETTI, le Maire a accueilli les bourignaises et bourignais qui se sont déplacés.

Lors de son discours, il a fait mention des événements de l'année 2016, rappelé les principes de notre république et détaillé les différents projets qui animent notre commune (voir le détail du discours dans l'édito en page 1).

Enfin, il a présenté en son nom et celui de tout le conseil municipal tous ses vœux de santé et de bonheur à toutes les Bourignaises et Bourignais, ainsi qu'à leurs familles.

La soirée s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié.



La Galette des Rois de nos aînés

sagesse et restent la mémoire de notre passé. Sans eux, nous ne serions pas là et la transmission de leur savoir aux générations actuelles et futures reste importante. Ce sont ces valeurs qui étaient à l'honneur ce jour-là, tout en sachant qu'il devient de plus en plus difficile de vivre face à la dépendance et la solitude qui guettent.

Nul ne peut ignorer ces phénomènes et nous devons maintenir ces actions pour aider nos anciens.

Après avoir honoré la mémoire des personnes disparues en 2016 et eu une pensée pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, Jean-François ROOST a souhaité à tous une bonne dégustation et un bon après-midi en musique en compagnie de « Pierre et Françoise Animation ». Grâce aux animateurs, chacun a pu retrouver le répertoire des chansons d'antan, mais aussi des musiques actuelles.

Quelques valses, tango et marches ont permis aux anciens de se retrouver sur la piste, avant de se réunir pour la photo souvenir des Reines et Rois de la journée.

Tout le monde s'est quitté en pensant déjà à l'année prochaine.

Budget primitif 2017

Les différentes commissions ont rendu leurs propositions budgétaires le 06 février 2017.

La commission finances en prendra connaissance dès la mi-février pour une prise en compte dans l'élaboration du budget primitif 2017.

Le vote du budget primitif aura lieu le 14 avril 2017 au plus tard. Dans le prochain bulletin municipal, nous vous ferons état des décisions prises pour l'année 2017 et des orientations pour les années à venir.



Les artilleurs de Bourgogne s'entraînent avec les américains

Du 18 au 27 octobre, le 1^{er} régiment d'artillerie organisait pour la quatrième année consécutive l'exercice d'aérocombat interalliés Royal Blackhawk.

Né des amitiés entre les artilleurs du 1^{er} RA et des pilotes d'hélicoptères américains en Afghanistan, l'exercice Royal Blackhawk regroupe un grand nombre de moyens et notamment des hélicoptères américains comme le mythique Blackhawk ou encore le CH-47 Chinook, mais également des hélicoptères français ainsi que des avions de chasse...

Malgré une météo capricieuse cette année, les hélicoptères n'ont pas manqué de faire le show dans le ciel comtois, de Belfort à Baume-les-Dames.

L'objectif a été atteint avec l'entraînement de procédures de combat entre avions de chasse, hélicoptères de combat et troupes au sol selon les normes OTAN.

Le 1^{er} régiment d'artillerie, avec ses moyens uniques d'appui feu dans la profondeur, étant devenu à l'été 2016 le seul



régiment en appui direct de la 4^{ème} brigade d'hélicoptère de combat, c'est tout naturellement que lui revenait la direction de cet exercice.



Vie de la Commune

Travaux et modifications de bâtiments, ce qu'il faut retenir...

La maison et ses extérieurs

Travaux extérieurs • Vous pouvez effectuer certains travaux librement à l'extérieur de votre maison. En fonction de leur nature et de leur ampleur, des autorisations d'urbanisme sont parfois nécessaires.

Réparations à l'identique • Les travaux d'entretien ou de réparation qui ne modifient pas l'aspect extérieur de votre maison ne sont, en principe, soumis à aucune déclaration :

Les travaux et réparations ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur de votre maison sont soumis, selon leur ampleur et leurs caractéristiques, à déclaration préalable ou demande de permis de construire. C'est également le cas pour les travaux d'agrandissement et les constructions nouvelles.

Bon à savoir : le ravalement de façade ne fait l'objet d'aucune formalité, sauf dans certains secteurs protégés (à BOUROGNE Secteurs des 3 Lavoirs + Eglise) ou si la commune en a décidé autrement.

La déclaration préalable

La déclaration est une autorisation qui est exigée pour la réalisation de travaux de faible importance, notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) ;
- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- construction d'une piscine dont le bassin à une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;
- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;
- création de fenêtres de toit

Un permis de construire

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur. Sont concernés...

...Les travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- Des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

...Les travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison. À Bourogne, commune dotée d'un P.O.S., un permis est nécessaire :

- si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ;
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Attention ! Le recours à un architecte est en principe obligatoire pour les travaux soumis à permis de construire.

Sont toutefois dispensés de recourir à un architecte, les personnes physiques (particulier, commerçant indépendant, artisan, profession libérale...) ou les exploitants agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour eux-mêmes :

- une construction dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol de la partie de la construction constitutive de surface de plancher ne dépassant pas 170 m²,
- une construction agricole dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol ne dépassant pas 800 m².

Divers

Construction d'un mur

Vous pouvez ériger un mur sans autorisation dès lors que sa hauteur reste inférieure à 2 m. Des règles de mitoyenneté spécifiques sont par ailleurs applicables.

Attention ! Si votre maison est située dans un secteur sauvegardé ou un site classé, vous n'avez pas le droit d'ériger un mur de clôture, quelle que soit sa hauteur.

Réalisation d'une terrasse

Les terrasses nécessitant une surélévation sont soumises à une déclaration préalable ou un permis de construire, en fonction de la surface créée.

Construction d'une véranda

Vous pouvez accoler une véranda à votre maison sans autorisation si cette construction ne crée pas plus de 5 m² de surface supplémentaire (surface de plancher et emprise au sol), au-delà, une déclaration préalable ou un permis de construire est obligatoire.

À savoir

Annexes permanentes

En dehors des secteurs protégés, une construction de faible ampleur (moins de 5 m²), ou une installation légère implantée (cabane de jardin, barbecue, etc...) n'entraîne aucune obligation déclarative.

Vous pouvez installer des châssis et serres de production sans formalité si leur hauteur n'excède pas 1,80 m.

Au-delà de ces seuils permettant d'échapper à toute demande d'autorisation, vous devez effectuer une déclaration préalable de travaux ou demander un permis de construire, selon les dimensions et les caractéristiques de votre installation.

Les vacances d'automne et d'hiver avec le Centre de loisirs

Bilan des vacances d'automne

Du jeudi 20 au vendredi 28 Octobre, le centre de loisir de BOUROGNE a accueilli 40 enfants, avec une fréquentation d'une vingtaine d'enfants par jours.

Entre bricolage, jeux d'intérieur et d'extérieur, rigolades, bonne humeur, chaque jour dans une ambiance décontractée et conviviale, nous avons passé une semaine formidable ensemble.

Programme des vacances d'hiver

Comme chaque année, le centre de loisirs sera ouvert pendant la première semaine des vacances d'hiver 2017, soit du lundi 20 au vendredi 24 février, de 8h à 17h30.



La feuille d'inscription et le planning détaillé des activités sont disponibles en Mairie ou au Centre de Loisirs.

L'inscription de vos enfants se fait directement au centre de loisirs, auprès des animatrices, à partir du lundi 30 janvier et jusqu'au vendredi 10 février au plus tard. Aucune inscription ne pourra être prise en compte après cette date.

Les journées seront animées par Audrey, Aurore, Brigitte et Marie.

Exemples d'activités proposées :

- Bricolage sur le thème de l'hiver et du carnaval
- Activités sportives et de motricité
- Sortie au bowling de Belfort
- Après-midi beignets de carnaval



Vente de bois et jeune retraité

1 750 mètres cubes...

Cette année nous avons coupé la parcelle 11 pour 850 m³, vendus à Lure pour la somme de 59 346 €.

À la suite de cette coupe, nous avons eu 400 m³ de houppiers que nous avons attribués à nos 39 affouagistes.

500 autres mètres cubes seront vendus à l'entreprise HAGMANN. La Commission vous souhaite une Bonne Année boisée.

Au revoir Francis

Notre garde ONF Francis ROTH, Technicien forestier territorial, a œuvré dans notre commune depuis les années 1996.

Il nous a aidé à la gestion de notre patrimoine forestier, en préservant et en développant les espèces d'arbres et de végétaux. C'est lui

qui nous a permis de bien vendre nos bois, nous garantissant de bons revenus annuels.

Francis a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2017. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée. Nous sommes sûrs qu'il saura trouver les activités pour rester en forme et garder sa jeunesse... surtout à travers la musique et les chansons !

Bon vent à toi l'Ami.



Déneigement

En ces temps difficiles où la neige et le froid sévissent, nous tenons à remercier nos employés communaux qui, sous la houlette de Régis HENRY, entretiennent sans relâche les rues et les trottoirs du village pour permettre à chacun de circuler sans danger.

Dès 4 heures du matin, au volant de la déneigeuse, Régis pousse inlassablement la neige et sale les rues principales pour que le réseau routier soit praticable vers 8 heures.

Ses collègues et lui poursuivent ensuite le déneigement sur le réseau secondaire et les trottoirs des bâtiments publics et scolaires.

Ils assurent leurs tâches chaque jour, mais aussi les weekends, quand le besoin s'en fait sentir.

Bravo à toute l'équipe.



Colis de Noël et soutien du CCAS



Cette année encore, la Commune a distribué 106 colis à l'ensemble des personnes âgées de plus de 70 ans, soit 75 personnes seules et 31 couples.

La distribution nous a permis d'aller à la rencontre de nos anciens et de partager un petit moment convivial, tout

en leur apportant un peu de réconfort.

Ces colis sont très bien accueillis et nous essayons chaque année de choisir ce qui nous apparaît comme le plus agréable.

De son côté, le CCAS distribue gratuitement des colis alimentaires tous les 15 jours, tout au long de l'année, à des bourignais et bourignaises qui ont des difficultés de vie. Cela touche environ 4 adultes et 8 enfants. Là encore il s'agit d'essayer de leur apporter un peu de réconfort, mais aussi d'améliorer un tant soit peu leur ordinaire.

Stationnement devant le magasin "Vival" à Bourogne

Il existe deux places de stationnement réservées par un panneau devant le magasin Vival, rue de Belfort à Bourogne, d'une durée maximale de 30 mn en journée. Elles permettent aux clients du commerce d'alimentation de s'y arrêter pendant la durée de leurs achats.

Nous remarquons que depuis un certain temps, ces emplacements sont squattés par des automobilistes qui les utilisent de façon permanente, au-delà de la demi-heure autorisée.

Nous demandons à tous de bien vouloir laisser libre ces places pendant les heures d'ouverture du magasin. Afin de bien les distinguer, un marquage spécifique au sol sera effectué dès que les températures le permettront.

Nous comptons sur l'esprit civique de chacun pour remédier à ce problème.

Vie de la Commune

Prochainement au programme de la bibliothèque-médiathèque...



Pendant les vacances de Février, la Médiathèque sera ouverte les 2 semaines aux heures habituelles.

Animations prévues :

Mardi 28 février

- à 10 heures, contes
- à 14 heures, projection du dessin animé « *Kubo et l'armure magique* »

Jeudi 2 mars

- à 14 heures, projection du dessin animé « *Les Trolls* »



La Médiathèque sera ouverte pour les vacances d'Avril uniquement la 1^{ère} semaine, du lundi au samedi 22, aux heures habituelles.

Animations vacances d'avril

Mardi 18 avril

- à 14 heures, projection du dessin animé « *Vaiana, la légende du bout du monde* »

Jeudi 20 avril

- à 10 heures, contes
- à 14 heures, projection du film « *Les Animaux fantastiques* » à partir de 9 ans

Ne manquez pas...

Heure du conte pour toutes petites oreilles (0 à 3 ans), à 10h (durée 30 min)

Les mardis 14 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril (*vacances de printemps*), 9 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin et 11 juillet (*vacances d'été*).

Séances ouvertes pour les assistantes maternelles, mais également pour les mamans ou papas au foyer.



Cartes Avantages Jeunes

Il reste encore quelques cartes avantages jeunes disponibles à la vente à la Médiathèque.

Pas moins de 3 000 avantages à votre portée sur la culture, le sport et les loisirs.

Profitez-en vite, il n'y en aura pas pour tout le monde!

Prix de la carte : 8 €
famille nombreuse : 7 €

Infos Médiathèque

11 rue de Belfort à Bourogne
03 84 54 13 19

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16h30 à 18h
- mardi de 14h à 18h
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 17h à 19h
- vendredi de 17h à 19h
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Contact : bibliothequebourogne@wanadoo.fr
Catalogue en ligne : mediatheque.bourogne.fr

Abonnement à l'année à partir de la date d'inscription, 5 € pour les moins de 18 ans, 10 € pour les adultes. Gratuit pour les possesseurs de la carte avantages jeunes.

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LA CULTURE NUMÉRIQUE

1, rue de la Varonne - 90140 Bourogne - 03 84 23 59 72

Entrée libre

du mardi au samedi de 14h à 18h

Email : lespace@territoiredebelfort.fr

www.espacemultimeddiagantner.territoiredebelfort.fr



Jeudi 16 février 2017 de 19h à 21h Fabrika Voxa (Expérimentation, improvisation, poésie)

Rendez-vous annuel en nos murs, Fabrika est un laboratoire sonore d'expérimentation en art et en poésie, un événement en performances réalisé par le collectif *Montagne Froide/ColdMountain*, où artistes confirmés et étudiants se croisent dans un moment unique.

www.montagnefroide.org

Curateur : Valentine VERHAEGHE.

Co-production : Espace multimédia gantner et Montagne Froide, en partenariat avec l'ISBA.

Remerciements : Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Territoire de Belfort, Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC de Franche-Comté.

Licence N°1023739.

Dimanche 12 mars à 17h Dans l'espace avec le festival Sonic Protest (Concerts)



Le troublant festival Sonic Protest (Paris) avec lequel nous collaborons régulièrement – *Les Harry's, Cut Hands...* – nous propose en 2017 un plateau de choix avec un duo détonnant et une formation italienne qui devraient irradier ce dimanche d'avant le printemps... à découvrir sans modération.

Mercredi 22 mars à 20h Crossfade (Performance, vidéo, art sonore)

Crossfade présente le temps d'une soirée, des recherches visuelles, sonores et performatives d'étudiants de la haute école des arts du Rhin (HEAR) à Mulhouse.



Graham LAMBKIN & Mark HARWOOD [UK/USA]

Duo weirdo, performance d'art sonore entre un australien vivant au Royaume-Uni et un anglais vivant aux USA.



Aspec (T) [Italie]

Jeu hyper-rapide, champ sonore ultra-étendu et cut-ups aiguisés façons coupe-poing au milieu de la figure : *Aspec (T)*, soit le duo de SEC_ et Mario GABOLA.

Ateliers : tout au long de l'année

L'atelier du Jeudi soir : tous les jeudis de 18h à 20h

L'Espace multimédia gantner est ouvert tous les jeudis de 18h à 20h, des ateliers informatiques sont possibles à la demande par mail ou par téléphone, une semaine avant. Exemples d'ateliers possible :

Apprendre à l'EMG

L'Espace multimédia gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, différents sites culturels et une banque de données de VOD comme :

- www.toutapprendre.com, site de Formation

retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

en ligne sur les langues, en bureautique, en vie professionnelle, en soutien scolaire et loisirs multimédia.

- www.mediatheque-numerique.fr, ex-Arte VOD, 1 200 vidéos en libre accès à l'Espace.

Ateliers ponctuels pendant les vacances d'hiver, pour jeune public dès 7 ans

informations à venir sur notre site internet et la page Facebook @[espacemultimeddiagantner](https://www.facebook.com/espacemultimeddiagantner)

Infos utiles 2017

Services administratifs

● Secrétariat de Mairie

5 rue des Ecoles - 03 84 27 81 73

Fax : 03 84 27 82 40

mairie@bourogne.fr

du mardi au samedi matin de 8h à 12h

lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

● Espaces Verts

et services techniques

Contactez le secrétariat de la mairie

Services scolaires

● École Maternelle «Les Étoiles»

5 rue de la Varonne - 03 84 23 57 88

● École Primaire

5 rue de la Varonne - 03 84 27 72 99

● Restauration scolaire

& garderie périscolaire

3 rue Valbert : contactez le secrétariat de la Mairie

La poste

7 rue de Belfort - 03 84 27 82 14

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 11h30
fermé le samedi

Services médicaux

● Médecins

- Sylvie ROBERT, Médecin généraliste
2bis rue du Pâquis - 03 84 23 53 23
- Paul EISENZIMMER, Médecin généraliste
1bis rue du Moulin - 03 84 27 85 60

● Psychologue, Psychanalyste

Julie MONNIER

1bis, rue du Moulin - 03 84 36 05 11

● Pharmacie

Pharmacie HRESKO Mélissa,

2 rue de Delle - 03 84 23 50 12

● Urgences

En cas d'urgence ou si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte :

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
N° EUROPEEN	112

● Médecin de garde : 3966

pendant la fermeture des cabinets médicaux la nuit, le week-end et les jours fériés mais pas en cas d'urgence (composez le 15)

● Cabinet d'infirmier

1bis rue du Moulin - 03 84 54 17 22

● Cabinet de kinésithérapie

2 place du Marché à MORVILLARS

03 84 27 75 93

Services sociaux

● CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Contactez le secrétariat de la Mairie

● Point Accueil Solidarité

(Assistante sociale du secteur)

24 fbg de Belfort à DELLE

03 84 56 21 37

● Maison de l'Autonomie

(aide aux personnes âgées et aux handicapés)

Centre des 4 As à BELFORT

03 70 04 89 00

● Solidarité Action Sud

(repas à domicile)

104 Foyer Louis Clerc à DELLE,

de 8h30 à 9h45

03 84 36 34 22

● SOS Amitié Belfort-Montbéliard

(Association humanitaire d'entraide sociale)

25200 MONTBELIARD

03 81 98 35 35

Eau

CAB

(Communauté de l'Agglomération Belfortaine)

Place d'Armes à BELFORT

Fax : 03 84 21 71 71

environnement@agglo-belfort.fr

www.agglo-belfort.fr

Service eaux & assainissement

03 84 90 11 22

Ordures ménagères et autres

● Collecte et déchetterie

03 84 54 24 24

● Collecte des ordures ménagères

03 84 90 11 77

● Déchets végétaux

Benne mise à disposition auprès du hangar municipal rue du Pâquis. Suite à l'arrêt préfectoral n°2012191-0002 du 9 juillet 2012, il est strictement interdit de brûler les déchets verts.

● Points de collecte sélective

(verre uniquement) : Rue Mozart, rue Thomas, rue Lablotier, rue Basse, rue du Pâquis.

● Ramassage des ordures ménagères : bac brun

Ramassage tous les mercredis matins, à sortir la veille

● Ramassage des emballages recyclables : bac à couvercle

jaune, tous les lundis des semaines paires, à sortir la veille. Si problème : voir avec la CAB au 03 84 54 24 24

● Encombrants

déchetterie de DANJOUTIN zone commerciale

- contactez le service collecte des déchets

ménagers au 03 84 90 11 74

ou au 03 84 54 24 24 (se présenter la première fois avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'obtention d'une carte d'accès).

● Déchets dangereux des ménages

• pour les batteries, procéder comme pour les encombrants

• pour les huiles minérales, procéder comme pour les encombrants

● Pour les autres déchets dangereux (peinture, solvants, phytosanitaires...)

Les déposer à la déchetterie de DANJOUTIN après avoir pris contact avec la CAB au

03 84 90 11 70

● Ramassage des habits

par LE RELAIS

Rue du Pâquis, à côté des ateliers municipaux.

Transports

● OPTYMO (lignes n° 24 & 25)

13 rue de Madrid à BELFORT

N° vert 0800 304 863

ou 03 84 21 08 08

Fax : 03 84 21 23 85

www.smtc90.fr

ou www.optymo.fr

● Taxis GROH

4 rue des Prés-Roy, 90140 CHARMOIS

03 84 27 71 58 ou 06 70 79 99 98

Commerces

● Boulangerie-pâtisserie

LA SAVOUREUSE

14 rue de Belfort - 03 84 27 87 59

● Epicerie

VIVAL

8 rue de Belfort - 03 84 23 58 22

● Salons de coiffure

• MB Coiffure

1ter rue du Moulin - 03 84 23 57 77

• L'Univ'Hair d'Ange

5 rue de Belfort - 09 83 64 69 26

● Boucherie-charcuterie

• ZOENBUHLER

19 rue de Belfort - 03 84 27 83 33

● **Tabac-Pressé**

- 18 rue de Belfort - **03 84 27 75 24**

● **Restauration rapide**

- MIMI PIZZA
restauration rapide à emporter le vendredi soir et chaque 1er dimanche du mois à midi, sur la place en face de la pharmacie
03 84 54 10 76

● **Pizzeria & Restaurant**

- CARLITO PIZZA pizzeria
30 rue de Belfort - **03 84 27 86 22**
- L'AMUSE-BOUCHE restaurant
2bis rue du Paquis - **03 84 29 89 72**

● **Propreté-Nettoyage**

- AVPROPRETE - **06 71 88 05 61**

● **Bijoux Fantaisie et magnétique**

- Le Jardin des Fées - Magali Alliod,
2, rue de Goudant - **06 60 93 89 21**
- MAGNETIX Wellness - Magali Alliod
2, rue de Goudant - **06 60 93 89 21**

Autres activités

● **Électricité**

- STIV'ELEC - Electricité générale
Claude STIVALET - 37 rue de Charmois
claude.stivalet@box.fr
06 61 74 82 84

● **Gros œuvre, maçonnerie**

- Philippe BELLI
21 rue de Delle - **03 84 36 23 13**
ou **06 87 37 37 28**
- MALNATI & CIE
Gros œuvre travaux maçonnerie
2 rue de la Baie - **03 84 27 75 85**

● **Tous travaux**

- Allo GT TOUS TRAVAUX
Pour tous travaux tonte, taillage, élagage, peinture, plomberie, électricité, etc...
contactez Gérard TRIMAILLE
allogt.toustravaux@orange.fr
06 79 93 08 47
- BS DÉPANNAGE
Plomberie-Sanitaire, Thierry GUYOT,
15, rue de la Gare - **03 84 36 23 13**
ou **06 87 37 37 28**
- BSF Concept
Plâtrerie-Isolation-Peinture,
Bruno Sebbane
16, rue Haute - **06 60 93 44 73**
- BTS Réhabilitation Bâtiments Rénov
Jacques ALDEA
1 rue Haute - **03 84 23 58 84**
Fax : **03 84 23 88 93**

● JF KOVACS

Artisan Tailleur de Pierres
Ferronnerie, Jean Kovacs,
ZI de Bourogne - Morvillars
06 80 92 76 85

● EUVRARD Sàrl

Entreprise de Peinture - Réhabilitation
Batiments Rénov,
7, rue Goudant - **03 84 21 90 39**

● DANG-HAO Gilles

20bis, rue de Delle
06 98 41 17 36
bati-gilles@orange.fr
www.maconnerie-bati-gilles.fr

● **Bois de chauffage**

- Damien CARRARA
Vente de charbon et combustible
24 rue de la Gare - **06 27 08 05 22**

Artistes - confection

- Au Fil de l'Aiguille, Confection
Faiza Aftahi,
1, rue de Belfort - **07 50 94 89 60**
- Les créations de Frédérique, Confection
Frédérique Casier-Ortolland
5 rue de la Treille - **03 84 54 18 61**

Maison des entreprises

- AEMI EUURL - Fabricant de moteurs et turbines, sauf moteurs d'avion et de véhicules,
Jean-Marc PAYMAL
5, rue Goudant - **03 84 27 74 90**
- HB MONTAGE INDUSTRIEL
Montage transfert déménagement machines & serrurerie
5 rue Goudant - **09 62 59 66 15**
ou **03 84 23 31 88**

Agriculture

- GAEC PILLIOT - Agriculteur
36 rue de Belfort - **03 84 27 70 38**

Loisirs

- **Médiathèque municipale**
9bis rue de Belfort - **03 84 54 13 19**
lundi 16h30 à 18h
MERCREDI 14h à 18h
VENDREDI 17h à 19h
SAMEDI 9h30 à 12h & 14h à 17h30
bibliothequebourogne@wanadoo.fr
- **Artothèque**
Tous les vendredis de 9h30 à 12h
et de 14h à 16h
sur rendez-vous - **03 84 54 13 19**
- **Gymnase**
Rue Mozart - **03 84 27 78 24**
ou secrétariat de la mairie

● **FR&AC**

(Foyer Rural et Action Culturelle)
3 rue Valbert - **03 84 27 73 72**

● **École de Musique**

Directeur : Jean-Noël PARIETTI
3 rue de la Varonne - **06 72 05 57 76**

● **Espace GANTNER**

(Atelier multimédia)
1 rue de la Varonne - **03 84 23 59 72**

Associations locales

● **Amicale des Donneurs de Sang**

Nicole KIENE - **03 84 27 86 86**

● **Amicale des Sapeurs-pompier**

Frédéric TASSETTI - **06 19 15 64 86**

● **Jeunes Sapeurs-pompier**

Bastien CARDEY - **06 61 75 40 59**

● **Baraka-Lao**

Eric HERMANN - **06 60 84 65 70**

● **Tennis**

Jean-Marie BERDOT - **03 84 27 83 28**

● **Football Club bourignais**

Denis LEMBLÉ - **07 86 43 76 32**

● **Handball Club**

Denis TRIBLE - **Tél 06 59 58 94 72**

● **Les Galopins**

Nadine MONNIN - **03 84 54 12 95**

● **Chasse (ACCA)**

Cédric MALNATI - **06 62 22 75 85**

● **Pêche (AAPPMA)**

Raphaël GUENOT - **07 82 17 55 24**

● **Souvenir Français**

Jean-Marie TRIBLE - **03 84 27 88 59**

● **Tir à L'arc**

Jean-Denis HEIDET - **06 64 92 55 39**

● **UNC**

Michèle REUTER - **03 89 25 40 46**

Hébergement

● **Gîte Rural**

Mme Huguette LANE,
10 rue Sous la Côte - **03 84 27 84 78**

● **Chambres d'hôtes**

«Côté Grange»
M & Mme Jacques BONIN,
16 rue Bernardot - **03 84 27 74 52**

Vie des associations



Les années passent et l'espoir grandit !

Nous tenons sincèrement à vous remercier car vous êtes de plus en plus nombreux à nous aider, à participer à notre action et à nous témoigner votre implication et votre engagement. Sans vous, nous ne pouvons avancer et encore moins concevoir de beaux projets comme nous vous en proposons depuis 2009.

Le 29 novembre dernier, nous avons inauguré à l'hôpital de Belfort - Montbéliard (HNFC) l'écho-endoscope pour lequel nous vous avons sollicité depuis le mois de janvier. Cet appareil équipe désormais le service du docteur Serge FRATTÉ. Il permettra d'améliorer de façon significative la rapidité et la qualité d'examen. Il évite aussi de longs déplacements pour les malades qui jusqu'à lors étaient obligés de s'orienter vers Besançon ou Colmar.

Voici quelques chiffres représentatifs de nos 8 années : 102 300 roses ont été distribuées sur le Territoire de Belfort et 173 535,10 euros reversés à la Ligue contre le cancer

afin de financer le matériel de l'hôpital. 218 bénévoles ont généreusement participé à l'opération 2016.

Depuis 4 ans, 21 villages et 6 grandes surfaces participent à notre week-end de Solidarité, Amitié et Générosité.

La prochaine saison est signe de développement avec l'arrivée d'Etueffont et Frais pour le circuit motard du week-end. D'autres villages doivent encore nous valider leur participation.

Rendez-vous les 29 et 30 avril prochains pour de bons moments de partage...

Denis SPENLIHAUER,
président de l'association

Retrouvez toutes les photos et infos
sur notre site : <http://uneroseunespoir90.fr>



Subventions aux associations

Les associations avaient jusqu'au 30 novembre 2016 au plus tard pour déposer leur demande de subvention 2017.

Chaque dossier complet est en cours d'étude par la commission pour ensuite être mis en délibéré au Conseil Municipal.

Les associations recevront fin avril 2017 la notification du montant de la subvention qui leur est accordée au titre de l'année 2017 pour financer leurs actions.

Ça bouge à l'AAPPMA

Création d'un atelier pêche nature

L'AAPPMA a créé le premier Atelier Pêche Nature (*école de pêche*) du département. Cette école de pêche recevra une cinquantaine d'enfants maximum chaque samedi durant les mois de mai à septembre pour les initier au loisir pêche dans la carpière puis dans l'étang le Lamponot.

Le Conseil d'Administration décidera prochainement des fréquences de formation des enfants, et les modalités d'accès à cette école. L'AAPPMA est fière de l'aboutissement de ce projet, qui s'établit dans une continuité des actions qu'elle mène en faveur des jeunes depuis le début de l'année.

Prêt de la cabane de pêche et de l'étang à compter de 2017

L'AAPPMA réservera désormais ses locaux à ses adhérents et au bon déroulement de ses activités. Aucun prêt de la cabane de pêche ne sera consenti aux manifestations extérieures pendant la période d'activité de l'École de pêche du 6 mai au 17 septembre.

De plus, afin de n'occasionner aucune gêne à ses adhérents, seules les manifestations en lien avec la pêche se verront désormais prêter la cabane et le Lamponot.

Pour 2017, ce prêt sera uniquement consenti en faveur de VMC, de l'amicale des pompiers et de la FNATH. Ces manifestations

devront impérativement se dérouler entre le 23 septembre et le 15 novembre puisque les premiers mois de l'année seront réservés aux manifestations de l'AAPPMA.

Il est important de rappeler que le prêt de la cabane et de l'étang aux manifestations extérieures se fait à titre exceptionnel et n'est consenti que pour une année. En aucun cas l'AAPPMA ne s'engage au renouvellement de ce prêt l'année suivante et chaque demande sera étudiée en fonction des disponibilités restantes sur le plan d'eau.

Notre Vice-Président

Le Président de l'AAPPMA de BOUROGNE a dernièrement été élu Vice-Président Fédéral de la fédération de pêche du Territoire de Belfort et est en charge de la Réglementation, de la Garderie et des pollutions au niveau départemental.



Précision de la part de la Mairie...

La municipalité tient à rappeler que la commune est propriétaire du local du Lamponot et qu'à ce titre, elle est en droit de se réserver une ou deux fois en période estivale le libre usage de ce lieu.

La gestion du planning des manifestations de l'AAPPMA, est effectivement de la responsabilité de l'association, mais pas l'exclusivité de la jouissance de ce lieu à l'année.

BARAKA-LAO

L'année 2016 s'est achevée par un voyage d'Eric HERMANN à LAO courant novembre.

Lors de la visite au village, où l'accueil est toujours aussi chaleureux, il a été remis aux élèves de Lao les « tongs » (350 paires), résultat de l'action lors de la journée des écoles de Bourgogne.

Notre participation financière à la cantine est attendue et appréciée par le Président des Parents d'élèves.

Le potager initié avec notre aide en 2015 est bien entretenu par les élèves. La récolte permet d'améliorer le repas du midi.

En 2016 nous avons également financé la réparation du puits, le début de la restauration des bancs d'école et l'installation des buts de foot.

Le projet d'installation d'un moulin à grains prévu en 2016, pour faciliter la vie quotidienne des femmes du village, verra sa concrétisation début 2017 : construction du bâtiment et installation du moulin.

Pour 2017, nous poursuivrons la restauration des bancs et le remplacement du matériel électrique (*batterie, câble, ...*).

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Contact :

Eric HERMANN au 06 60 84 65 70

www.barakalao.com



Vie des associations

Les Marcheurs de Bourogne

Le Club de Marche de Bourogne, qui comptait 34 adhérents en 2016, a été marquée par la disparition de son Président Pierre LANE, à l'âge de 81 ans.

Il est décédé le 24 octobre dernier des suites de complications lors d'une intervention chirurgicale.

Avec sa femme Huguette, ils dirigeaient depuis 2011 la section marche du FR&AC, « Les Godillots ». Ils avaient su créer des liens avec tous les adhérents, organisant chaque semaine des parcours divers et variés, ponctués d'une solide collation en fin de parcours.

Pierre avait à cœur de réunir tous les marcheurs et leurs conjoints à un repas estival au bord de l'étang du Lamponot, mais aussi en décembre pour marquer la fin de la saison. Il a toujours été impliqué dans la vie associative, à travers de nombreuses associations de la commune : l'Amicale des donneurs de sang, le club de marche, les Pompiers, le moto-cross, etc...

C'est une grande figure bourignaise qui disparaît, mais c'est surtout un ami qui nous laisse un vide immense dans nos cœurs.

Adieu l'Ami, repose en paix !

Huguette, sache que nous sommes tous à tes côtés et que nous sommes heureux que tu continues à t'investir avec nous.

Les marches ont lieu tous les jeudis à 14 heures ; rendez-vous devant le Foyer Rural de Bourogne.

Pour tout renseignement, contacter Huguette LANE au 03 84 27 84 78



Bilan 2016 de l'UNC

Nous avons représenté l'UNC BOUROGNE avec notre drapeau sur 20 déplacements à travers le territoire pour l'année 2016.

Notamment les cérémonies des 08 mai et 11 novembre avec toujours un nombre important d'enfants et de parents.

Merci à l'instituteur, aux militaires et aux parents qui se sont déplacés. Je n'oublie pas nos portes drapeaux, toujours actifs.



Ils étaient présents aux funérailles de notre ami Pierre LANE. Encore toutes mes condoléances à la famille.

Attention ! notre Assemblée Générale 2017 aura lieu le 05 mars au foyer Léon MOUGIN. Un repas paëlla sera servi. Il est ouvert à tout le monde. Des affiches sont prévues en temps voulu.

Venez nombreux soutenir notre association.

Pour finir, l'UNC BOUROGNE organise un voyage à Verdun pour commémorer les 100 ans de la fin de la Guerre de 14-18. Le prix est de 235 € par personne pour les 2 jours si le nombre de participants est de 40 (*visites et boissons comprises*).

Nous en parlerons lors de notre AG.

Michèle REUTER
Présidente UNC des Soldats de France
Section Bourogne

3 rue Pierres - 68720 Luemswiller

Tél : 03 89 25 40 46

joseph.hartmann@sfr.fr

Le FR&AC avait organisé...

Soirée Country du 08 Octobre

Une soirée découverte de la danse Country animée par Gaby du groupe *Texas Dancers* de Denney était proposée.

Dans une ambiance très conviviale, les danseurs et danseuses amateurs ont appris (*parfois avec difficulté !*) les rudiments de la danse country.



Journée consacrée à l'Inde et Soirée Divali, samedi 05 Novembre

Le Foyer Rural et Action Culturelle de Bourgogne avait décidé de fêter Divali, la fête indienne

des lumières, avec l'association héricourtoise « *Amitié Franco-Indienne de Franche-Comté* ».

L'après-midi, le hall du foyer Léon Mougin accueillait plusieurs expositions de photos sur divers thèmes : le Taj Mahal, les Dieux et religions, l'indépendance de l'Inde... Se tenait aussi une vente d'artisanat, dont les bénéfices seront utilisés pour soutenir la scolarité d'enfants indiens.

Plus de 60 personnes ont assisté avec grand intérêt à la conférence « *l'Inde de A à Z* » animée à deux reprises par Christian GUILLEMOT durant cet après-midi.

À partir de 19h30, un repas indien a été servi à une centaine de personnes qui ont pu découvrir des spécialités culinaires et apprécier les animations (*défilé de saris, séquences de danse classique indienne ou Bollywood*).

Le seul bémol de la journée est dû aux trombes d'eau qui se sont abattues dans la soirée et qui n'ont pas permis de procéder au lâcher de lanternes dans le ciel bourignais.



Le Noël du FR&AC, vendredi 16 Décembre

Un castelet s'est installé dans la grande salle du FR&AC pour accueillir « *Les Marionnettes de Koukla* ». L'histoire de Michka, un ours en peluche qui se transforme

en vrai petit ours avec la volonté de faire une bonne action a émerveillé la centaine d'enfants et parents venus assister au traditionnel spectacle de Noël, offert par le FR&AC pour les moins de 12 ans. À travers de nombreux périples et l'aide des enfants, Michka le petit ours a offert le plus beau des noëls à un petit garçon.



Le Père Noël a ensuite fait son apparition pour distribuer papillotes et clémentines aux enfants.

Vie des associations

Comme à son habitude, le FR&AC vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites (Foyer Léon Mougin, Gymnase de la Varonne, ancien foyer)

Bientôt avec le FR&AC...



► Samedi 4 Mars à 14h STAGE DE HIP HOP

Atelier animé par Maati EL OMARI, deux fois champion du Monde !

Viens tester une après-midi de hip-hop. Un goûter sera proposé à l'issue de l'atelier. À partir de 12 ans.

Attention nombre de places limité !

Pensez à vous inscrire auprès de l'animatrice du FR&AC, au 03 84 27 73 72

Frais d'inscription : 5 €

► Samedi 18 Mars à 14h CARNIVAL : BOURGOGNE EN FÊTE !

Petits ou grands,
à chacun son déguisement !

Un défilé qui se terminera au foyer
par un goûter et une boum !



► Samedi 08 Avril à 20h30 SOIRÉE PROJECTION

« Rencontre avec autrefois »

Alain BAPTIZET, réalisateur, nous propose la diffusion de 2 films : « *Métiers d'antan* » et « *Paysannes d'autrefois* ».

Venez revivre ou découvrir en famille les métiers de l'avant et après-guerre de 39-45 et entre autres choses, la multitude de tâches que les femmes accomplissaient. Suivra un moment d'échanges et de souvenirs...

► Les mardis 16 Mai, 30 Mai et 13 Juin CYCLE MUSIQUE AU LAVOIR

Réservez votre soirée, les musiques au Lavoir reviennent !

Programmation de 3 concerts* gratuits au Lavoir de l'ancien corps de garde de Bourgogne.

* programme non défini à l'heure où nous publions ce bulletin..

► Samedi 20 et Dimanche 21 Mai, de 14h à 18h EXPOSITION PEINTURE DES ADHÉRENTS DU FR&AC

La quinzaine d'adhérents de la section Peinture du FR&AC est fière de vous présenter les œuvres réalisées tout au long de la saison avec l'aide et les précieux conseils de leur maître, Gilles VETTER.

A chacun son style, à chacun sa source d'inspiration.

Leur exposition annuelle est aussi l'occasion de constater leurs progrès réguliers.



► Samedi 10 Juin GALA DE LA SECTION TOP DANSE ET ZUMBA

Venez nombreux assister au spectacle tant attendu des groupes enfants, pré-ados, ados et adultes ! Accompagnés par leurs dynamiques profs de danse Priscillia et Anne-Laure, ils présenteront, en costumes, les chorégraphies apprises tout au long de l'année !



► Samedi 24 Juin SOIRÉE CONTES ET LÉGENDES

L'enchanteur Merlin rendra visite aux bourgnais samedi 24 juin...

Au clair de Lune, il contera aux petits et aux grands des légendes et des histoires d'aventure. Préparez-vous à voyager à travers le temps, l'émerveillement est garanti.

Rappel sur les ateliers proposés par le FR&AC

▶ Prochains Ateliers Gourmands (À partir de 19h30)

1^{er} groupe : les vendredis 24 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin et 07 juillet.

2^{ème} groupe : les vendredis 17 février; 17 mars, 21 avril; 19 mai et 23 juin. (Il reste de la place)

Renseignements et inscriptions :

Aurore BEDNAROWICZ au 07 86 64 27 52

▶ SOIRÉES TAROT

À partir de 20h, les samedis 23 février et 18 mars.



▶ L'atelier Touchatou

Les samedis 25 mars, 19 avril, 20 mai et 14 juin, à partir de 14h.

Renseignements et inscriptions :

Sylviane LIEVRE au 06 49 68 27 89



▶ GYM DOUCE

Les jeudis de 10h30 à 11h30 hors vacances scolaires. Cet atelier sous forme d'exercices corporels a pour but de prévenir les pertes d'équilibre qui entraînent trop souvent des chutes lourdes de conséquences physiques et psychologiques.

Renseignements :

Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95

▶ Atelier Percussions

Les samedis 11 mars, 08 avril, 13 mai et 17 juin à partir de 14h30.

Renseignements et inscriptions :

Marie ROBERT au 06 74 72 43 41



▶ Zumba

La Zumba c'est les mercredis après-midi pour les enfants (à partir de 4 ans) et mardis soir pour les adultes.

Renseignements et inscriptions :

Annie GRUET au 06 03 95 13 54

ou Stéphanie CORNEILLE au 06 27 37 43 03



Le FR&AC est à votre écoute...

Vous avez des suggestions d'animations, d'activités ?

Vous connaissez des artistes ou des personnes compétentes dans diverses pratiques culturelles ?

Venez partager avec nous !

Vous avez un savoir-faire manuel ou artistique, un hobby, une passion à partager avec d'autres ?

Vous aimez l'esprit du bénévolat ?

Vous aimeriez vous investir pour votre village ?

Alors n'hésitez pas à nous soumettre tout projet de création de section !

Le FR&AC de Bourgogne, c'est quoi ?

Une association qui est composée de 14 sections dans le domaine du loisir et une autre partie qui œuvre dans le domaine culturel, varié avec spectacles, concerts, expositions etc...



Pour nous joindre, nous rejoindre ou tout autre renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOURGNE
Tél 03 84 27 73 72

fr.ac.bourgogne@wanadoo.fr

Internet : www.fr-ac-bourgogne.cabanova.fr

L'Assurance Maladie du Territoire de Belfort vous informe...

Un nouvel accueil commun CAF/CPAM pour simplifier vos démarches

Que vous soyez allocataire ou assuré, vous êtes désormais reçu en un lieu unique du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 12h30 à 16h30.

Au rez-de-chaussée, un espace service pour vos démarches simples : des ordinateurs en libre-service pour vos demandes d'attestations, relevés de remboursements...

Au 1^{er} étage, espace Conseil/RDV pour une prise en charge sur rendez-vous

- en appelant le **3646** pour la CPAM
- sur ameli.fr / rubrique *mon compte* : nous contacter
- sur caf.fr rubrique *mon compte*

Pour toutes vos démarches, pensez à utiliser votre *compte ameli* : consulter vos remboursements, imprimer une attestation, déclarer votre nouvelle adresse, contacter votre caisse...

La carte Vitale, pour un remboursement rapide

Remboursements plus rapides et fiables, les avantages de la carte Vitale ne sont plus à démontrer. La carte est nominative et doit être toujours sur soi

Faire une mise à jour régulière

Mettre à jour sa carte Vitale chaque année et à chaque changement de situation est un réflexe indispensable : modification de l'état civil, déménagement, mariage, naissance, nouvelle activité, retraite, CMUC-ACS, prise en charge à 100 %

Où mettre à jour sa carte vitale ?

Dans les pharmacies ou sur les bornes multiservices à l'accueil de votre CPAM.

Grâce au compte personnel sur ameli.fr, vous pouvez

- déclarer la perte ou le vol de votre carte en quelques clics,
- commander une nouvelle carte vitale en envoyant les pièces numérisées nécessaires à sa création (*photo et pièce d'identité*),
- suivre votre commande en ligne.

Changeons de regard sur le médicament générique

Les médicaments génériques représentent un levier de progrès majeur pour notre système de santé. Ils sont efficaces, sûrs et économiques. En moyenne 30% moins chers que les médicaments d'origine, ils ont permis d'économiser 7 milliards d'euros en 5 ans.

Plus d'info sur www.medicaments.gouv.fr

Carnet

• Bulletin Municipal de Bourogne
N°27 • Février 2017

• Publication de la Ville de Bourogne

• Directeur de la publication : Jean-François ROOST

• Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT

• Conception : G. CANAVAR
03 89 43 23 99
canavartistecom@free.fr

• Dépôt légal en cours

• Tirage : 900 exemplaires

Naissances*

- 22/10/2016 **Ruben TAURINYA**
1 rue de Goudant
- 23/10/2016 **Emma AUBEL**
1 bis rue du Pâquis
- 25/11/2016 **Mia SCHMITT**
42 rue de Belfort

C'est le 28 Octobre 2016 que la petite **Flavie** a montré le bout de son nez, faisant la joie de toute sa famille : sa maman Laetitia CHARPENTIER, son papa, Cyril BAZZALI et son petit frère Alexis. Félicitations aux parents et longue vie à cette petite princesse.

*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

Mariages

- 19/11/2016 **Yvan MARSOT & Stéphanie BIGNON**
17 rue Basse

Décès

- 24/10/2016 **Pierre LANE**
10 rue sous la Côte
- 31/10/2016 **Ambroise EGLIN**
3 rue du Gué